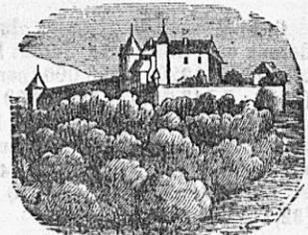


el-de-Ville, à Bulle
 VEMBRE 1920.
 Rideau 8 1/2 h.
Présentation
 par le
 la Ville de Bulle.
 RADRAUX.
 mme :
FFEUR
 Max MAUREY.
 vra le Concert sera réservé
 es honoraires, passifs et



LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE
 Paraissant les mardi et vendredi.

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois . . . 2 50
 Étranger . . . 1 an . . . 9 50
 . . . 6 mois . . . 5 50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les
 bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150

ANNONCES
 District de la Gruyère:
 Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 16 »
 Canton: Première insertion 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse . . . 25 »
 Étranger . . . 30 »
 la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et
 rétractations . . . 25 cts.
 Réclames . . . 40 cts. la ligne
 S'adresser à
 Publicitas, S.A. suisse de publicité,
 Bulle (Cercle catholique, au 1er).

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰¹ 12²⁷ (d. j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20⁴⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10⁰⁰ 13⁰⁵ (13⁴⁰) 17⁵⁵

PLACES :
 50; Secondes (debout), 1 fr.
 rée à l'avance au café de l'Hôtel

Blanches.
 vente, par voie d'enchères
 prochain, dès 14 heures,
 vés, leurs parts d'immeubles
 dent en co-propriété au ter-
 bovon, soit Curignettin
 d'Amont, désignés spécia-
 tre qui sera produit et à
 er à Comba Robert, con-
 e 1920.
 A Firmin, ff. Théodore.
 A Angèle.

Au Grand Conseil.

Session de Novembre.
 Stance du 16 novembre 1920 (suite).
 Direction des finances (suite).
 Une longue discussion est ouverte
 par M. Torche à propos du poste
 « Amortissement en reconstitution des
 pertes de cours ». L'orateur estime
 qu'il est nécessaire de prévoir un chif-
 fre de 89000 fr.
 M. Chatton n'en voit pas la néces-
 sité, puisque notre budget boucle par
 un déficit. En fin de compte, il se rallie
 à la proposition faite.

Budget de l'Etat.
 Direction militaire, vignes et domaines.
 Rapporteur : M. Delatena.
 Section I, Personnel (76,000 fr.).
 Adopté.
 Section II, Arsenal (833,000 fr.).
 Adopté.
 Section III, Frais généraux (67,500
 francs). Dans ce montant, figure le
 subside de 3500 fr. aux sociétés de tir.
 M. Kälin demande d'élever ce subside
 à 5500 fr. Cette proposition est cha-
 quement appuyée par MM. Fasel et
 Guillet. M. Pierre Zurkinden irait
 même jusqu'à 7000 fr. M. Vonderweid,
 en louant les qualités morales et phy-
 siques des tireurs, porte ce poste à
 5500 fr., ce qui est adopté.
 Les sections des départements des
 forêts, vignes et domaines (forêts : 410
 mille 700 francs; vignes : 57,000 fr.;
 pêche et chasse : 51,000 fr.) sont adop-
 tées sans changement.

Stance de mercredi 17 novembre.
 Pont de Zehringen.
 La séance s'ouvre par l'interpellation
 de M. Pierre Zurkinden sur les inten-
 tions du gouvernement relatives au
 projet et cite les décisions des assem-
 blées populaires et du Grand Conseil.
 Il espère que le gouvernement, tenant
 compte d'intérêts légitimes et impor-
 tants, donnera une rapide solution à
 la question.

M. Buchs rend hommage à la ténacité
 de M. Zurkinden et montre que
 le Conseil d'Etat s'est conformé jus-
 qu'ici aux vœux et décisions du Grand
 Conseil. Un concours a été ouvert pour
 la transformation ou la reconstruction
 du grand pont suspendu. Quinze mai-
 sons ont répondu, présentant vingt
 offres, plus cinq devis estimatifs.
 Direction de l'Intérieur, de l'Agriculture,
 de la Statistique et du Commerce.
 Les dépenses de l'Intérieur sont de
 289,800 fr., de l'Agriculture 703,400
 francs, de la Statistique 21,800 fr., du
 Commerce 68,000 fr.
 M. Léon Genoud a plaidé la cause
 de la tuberculose et a demandé que
 l'on s'occupe de la création d'un sana-
 torium fribourgeois.
 M. Chassot demande la justification

du chiffre de 100,000 fr. accordé à
 l'Hospice cantonal. Pourquoi cet insti-
 tut ne présente-t-il pas un budget?
 M. le Dr Clément appuie l'idée de
 créer un sanatorium. L'Hospice can-
 tonal, dit-il, est à ses débuts et les
 députés doivent accepter le montant
 de 100,000 fr. demandés !
 M. Dupras estime que le Grand
 Conseil doit approuver les comptes de
 l'Hôpital. M. Savoy lui répond que
 c'est bien l'intention du Conseil d'Etat.
 Une loi organique sera présentée en
 mai prochain.

Exposition cantonale.
 On revient sur ce sujet et le Grand
 Conseil refuse définitivement d'accepter
 les crédits demandés. C'est donc un
 enterrement de première classe.
 M. Delatena estime qu'il est inutile
 de faire une dépense d'un million pour
 l'exposition, car on n'en connaît pas
 les résultats. La situation économique
 est défavorable et agriculteurs et com-
 merçants y sont opposés.

Une discussion assez vive s'engage
 entre MM. Paul Morard et Savoy.
 L'honorable député de Bulle affirme
 que l'exposition avait un caractère
 officiel de par les membres de son
 comité et de par les actes qui ont été
 posés. On a fait, jusqu'ici, des dépenses
 couvertes par l'Etat, c'est bien dire
 que son caractère est officiel.
 M. Savoy répond qu'il s'est consti-
 tué un capital de 300,000 fr. dont
 une partie est versée.

M. Glisson réfute certains bruits
 qui voulaient faire endosser le refus
 de l'exposition au parti de minorité. Il
 est heureux de constater que la pres-
 que unanimité du Grand Conseil est
 acquise à l'idée que l'exposition ne
 doit pas avoir lieu à cause des circons-
 tances économiques défavorables que
 nous traversons. Ce projet doit être
 remis à des temps meilleurs.

Agriculture.
 Comment peut-on payer les traite-
 ments du personnel avec 12,700 fr. ?
 Ce poste a toujours été obscur. Il est
 probable que l'on émerge sur d'autres
 rubriques.

La commission d'économie publique
 voudrait supprimer le poste de 5000
 francs alloué à la Ligue pour la con-
 servation de la terre fribourgeoise.
 M. Liechti confirme que cette ligue
 est vue d'un mauvais œil dans les
 cantons voisins. Il sait, d'autre part,
 qu'elle a fait des opérations qui ne
 sont rien moins qu'avantageuses.
 M. Yerly défend la Ligue.

Par quelques voix de majorité, le
 crédit est maintenu.
 M. Clément voudrait inscrire au
 budget 10,000 fr. en faveur des mai-
 sons d'habitation de campagne. Ce
 crédit est refusé.
 MM. Zimmermann et Gross propo-
 sent d'élever le subside de chômage
 de 9000 à 15,000 fr. Refusé.

M. Comte demande d'accorder 15
 mille francs au commerce et à l'indus-
 trie, de façon que la chambre de com-
 merce puisse toucher 12,000 francs
 de subside.
 M. Savoy répond que cet institut se
 contente du subside de 10,000 fr.

M. Bartsch demande que l'on oc-
 troie 1200 fr. au lieu de 600 fr. de
 subside aux cours de commerce.

M. Savoy déclare qu'il sera fait droit
 à cette demande et que l'Etat versera
 300 fr. en plus pour l'année prochaine.

Travaux publics.
 Dépense totale : 1,578,150 fr. Le
 budget est adopté sans observations
 importantes.

Séance de jeudi 18 novembre.
 On adopte un projet de décret ac-
 cordant un crédit de 3000 fr. pour
 indemniser les membres de la commis-
 sion cantonale des auberges.

Institut des Sourds muets.
 Le Grand Conseil s'occupe du projet
 de décret relatif à l'acquisition d'un
 immeuble à Fribourg.

M. Gobet, rapporteur, fait l'histori-
 que de la question.
 M. Buchs insiste sur les raisons
 qu'il y a de transférer cet institut de
 Grayères à Fribourg.

On nous offre, dit-il, à Fribourg, un
 immeuble situé au Gaintzet, à d'excel-
 lentes conditions, soit 200,000 fr., re-
 présentant le coût de la construction
 au tarif d'avant la guerre.

Malgré l'opposition de M. Delatena,
 on ratifie l'acquisition de l'immeuble
 du Gaintzet pour le prix de 200,000 fr.

Pour la sécurité du pays.
 On vote un projet de loi, présenté
 par M. Robert Weck, complétant le
 code pénal en ce qui concerne la ré-
 pression des attentats contre la sûreté
 intérieure de l'Etat.

Demandes en grâce.
 M. Dupras rapporte sur une dou-
 zaine de recours en grâce, qui tous
 sont agréés, à l'exception d'un seul,
 celui d'un assassin, qui est écarté, sui-
 vant les propositions de la commission
 et du gouvernement.
 La séance est levée à midi 20.

NOUVELLES SUISSES

La taxe des journaux. — Réflexions
 de la Revue de Lausanne sur le com-
 munié du Département des postes
 publié samedi :

Double d'un coup la taxe des jour-
 naux, alors que, pour toutes les autres
 taxes, on a procédé graduellement,
 c'est aller bien au delà de ce qui est
 juste. Le port de 1 centime et quart
 au lieu de trois quarts de centime
 nous paraît le maximum de ce que la
 presse peut supporter, à savoir 1 cen-
 time en 1921 et 1 centime et quart à
 partir de 1922. En allant plus loin, on

obligera les journaux à recourir à des
 augmentations trop fortes du prix de
 l'abonnement, au moment où le prix
 du papier a atteint une hauteur verti-
 gineuse. En échelonnant l'augmenta-
 tion, on laisse à la presse l'espoir que
 le prix du papier pourra revenir dans
 l'intervalle à un chiffre moins extrava-
 gant et compenser dans une certaine
 mesure l'élévation des taxes.

Quant au calcul que donne le com-
 munié sur ce que la presse coûterait
 à la poste, les associations qui
 représentent la presse l'ont toujours
 contesté, ainsi que la direction des
 postes a pu s'en rendre compte la
 dernière fois que la question fut débat-
 tée aux Chambres.

Les fonctionnaires et le droit de
 grève. — Le département des finances
 a soumis aux différents départements
 de l'administration fédérale le projet
 de loi sur les traitements des fonction-
 naires fédéraux, élaboré sur les bases
 établies par le Conseil fédéral. Il ne
 sera pas élaboré de loi distincte pour
 le personnel des C. F. F.

La nouvelle loi comprendra en outre
 le statut des fonctionnaires. Les dispo-
 sitions les plus intéressantes de ce
 projet touchent au droit de grève des
 fonctionnaires. Le projet du Départe-
 ment des finances prévoit que tout
 fonctionnaire, employé ou ouvrier de
 l'administration fédérale qui suspen-
 dra le travail, sera ipso facto considéré
 comme démissionnaire.

Deuxième galerie du Simplon. —
 Au 31 octobre, le second tunnel était
 percé sur une longueur de 19,028 m.,
 9955 m. au sud, 9073 au nord. Il res-
 tait à cette date 797 mètres à perforer.
 La maçonnerie est achevée sur un par-
 cours de 18,808 mètres.

On est occupé à avancer au nord
 l'issue de la double galerie, travail
 qu'exécute la maison Brant, Brandan
 et Cie.

Pour soutenir l'industrie horlogère.
 — La Chambre suisse de l'horlogerie
 demande à la Banque nationale suisse
 de porter son prêt de 150 millions à
 250 ou 300 millions pour être réparti
 entre les différentes banques régiona-
 les pour que celles-ci puissent accorder
 aux industriels horlogers des prêts sur
 gages tant pour liquider les stocks que
 pour lutter contre le chômage.

La crise dans l'industrie. — Le
 Bund apprend que les usines de Roll
 à Gerlafingen, touchées par la crise, se
 sont vues dans l'obligation de licencier
 elles aussi une partie de leurs ouvriers,
 une centaine, dit-on.

Les cadeaux pour l'étranger. — Les
 dons ou autres paquets pour l'étranger
 qu'on tient à faire parvenir aux desti-
 nataires avant la fin de l'année doivent
 être mis à la poste au plus tard jus-
 qu'au 15 décembre.

g d'aviation
VEL
 1920, dès 1 1/2 heures.
 s exécutés par le lieute-
 nant M. PROGIN.
ERT
 usique de Tavel.
 renvoyé à 8 jours.
 mportante
SE
chaussures
 de consommation
 royance", Bulle.
 andrue 26.
 er nos amis et connais-
 sance de notre établis-
 sement de la confiance qui
 de la reporter sur notre
 et Mme BROCHET.
 ai l'honneur d'aviser mes
 en général, que je dessers
on, à Bulle.
 et de bonnes consom-
 sollicite.
 JTHY, propriétaire.

C. F. F. — Les chemins de fer fédéraux ont transporté durant le mois d'octobre 1920 7 595,000 personnes (1919 : 7,143 987) et 1.850 000 tonnes de marchandises (1,861 554). Durant ce même mois, les recettes se sont élevées à 35 494 000 fr. (38,361 430 fr.) et les dépenses à 30,400,000 francs (32,776,491 fr.).

La baisse. — La fédération suisse des fabricants de savon annonce qu'elle a de nouveau réduit sensiblement les prix de ses produits, de sorte que les prix de vente des savons suisses de première qualité seront abaissés pour ne plus atteindre que la moitié des prix de 1918-19.

— Le *Times* annonce une baisse sérieuse sur les marchés de Liverpool et de Londres. Le coton américain est tombé à 1 fr. 50 par livre et le coton égyptien à 4 fr. Ces prix sont à peu près de la moitié de ceux d'il y a six mois.

L'étain et le cuivre sont revenus au cours d'avant guerre.

L'huile de lin, qui se payait encore 100 lit. la tonne au début de l'année, est tombée à 59 lit.

La baisse est la conséquence de l'abolition du contrôle de l'Etat et de la mise en vente des stocks qu'il avait accumulés.

Le cuir. — D'après les dernières ventes qui ont eu lieu aux halles aux cuirs de Berne, de Lausanne et de Genève, le prix des peaux a baissé de 8 à 9 % pour les cuirs de 1^{er} choix, et de 8 à 14 % pour les cuirs de 2^{es} choix, en comparaison des prix d'octobre.

Zurich. — Un automobiliste tué près d'Uster. — Un grave accident d'automobile s'est produit samedi soir, à 11 h., entre Gutenswil et Uster. M. E. Sallenbach, accompagné de M. Georges Harlimann, prenait un virage à une allure assez rapide, lorsque les phares de l'automobile s'éteignirent brusquement. Le conducteur n'ayant pu freiner à temps, la voiture se trouva projetée au-delà de la route. Ecrasé contre un sapin, M. Sallenbach fut tué sur le coup. Son compagnon s'en tira avec une fracture de la jambe. C'est le matin seulement que des ouvriers se rendant au travail découvrirent les deux malheureux.

Neuchâtel. — Tué par un camion. — A La Chaux-de-Fonds, M. Henri Bieri, mécanicien, qui se promenait en bicyclette rue Léopold Robert, s'est jeté contre un camion qui l'a projeté à terre et tué net.

A L'ÉTRANGER

GRÈCE

L'hostilité contre l'Entente. — Le nouveau gouvernement avait déjà contresigné jeudi le manifeste par lequel la reine Olga déclarait prendre la régence au nom de son fils Constantin. Précisant encore son attitude, le gouvernement a donné vendredi à tous les tribunaux du royaume l'ordre de rendre la justice au nom du roi Constantin.

Les manifestations continuent. La foule a accablé le portrait de la reine Sophie sur la maison de Venizelos. Plusieurs Français ont été molestés dans les rues d'Athènes pour avoir refusé de saluer le portrait de Constantin.

La population est persuadée que les gouvernements alliés n'auront pas l'énergie suffisante pour imposer leur volonté et qu'on ne risque rien à les défier. La seule chose qu'on redoute est une révision du traité de Sévres.

Le nouveau gouvernement, considé-

rant comme illégaux les actes de l'ancienne Chambre qui a sanctionné le traité, veut convoquer d'urgence la nouvelle Chambre pour le 25 novembre et lui demander de voter la ratification du traité de Sévres afin que les alliés ne puissent intervenir.

Mgr Moletios, archevêque d'Athènes, aurait été destitué et remplacé par Mgr Theodoros qui, on s'en souvient, anathémisa publiquement M. Venizelos. On assure que le gouvernement a fait placer le portrait de Constantin dans les ministères et les salles d'audience des tribunaux. On évalue aussi d'importantes mutations parmi les fonctionnaires.

RUSSIE

Un radio de Moscou.

Un radiogramme de Moscou en date du 19 transmet le communiqué suivant :

Dans la région de Mosyr et de Hetchitza, des combats à notre avantage sont en cours. Nous avons fait des prisonniers et pris des trophées. Dans la région de Mosyr Keroiton, nos troupes ont occupé la station de Slovetchna et franchi la rivière de ce nom. Au nord-ouest de Ovroutch, notre offensive se poursuit. Dans la région de Derawhia, nos troupes ont de nouveau battu l'ennemi et se sont emparées de plusieurs localités situées entre 12 et 25 km. au sud et au sud-est de Proskourow. Des unités de notre infanterie et de notre cavalerie ont pénétré dans la ville de Proskourow. Au sud-ouest de la ville, nous avons en partie anéanti et capturé les survivants du premier régiment du Caucase.

En Crimée, près de la ville de Keïch, d'après les dernières informations, nous avons capturé 13,000 prisonniers, 900 chevaux, et avons aussi saisi 5 navires ennemis.

Le général Balakhovitch et son armée.

En rentrant à Varsovie du quartier général de « l'armée volontaire du peuple » que commande le général blanc-russe Balakhovitch, le correspondant du *Times* écrit le 13 novembre ce qui suit sur ce qu'il a vu de ses yeux à l'armée de ce meneur de paysans.

A la suite de l'armistice conclu entre les Polonais et les bolchéviki, les Blancs Russiens quittèrent le territoire polonais le 7 novembre et s'établirent à Turovo, dans les marais du Pripet, à 180 kilomètres à l'est de Pinsk. Il est probable que le quartier général a dû se transporter à Mozyr, à 190 km. au nord-ouest de Kiev, qui vient d'être occupée par les troupes de Balakhovitch.

Ce dernier ne recourt pas à la mobilisation, comme Wrangel, qui y a été contraint. Balakhovitch n'a pas dans ses rangs un seul soldat qui ne soit volontaire. Dès que l'armée s'est assurée la possession d'un territoire, le général licencie les soldats qui habitent à l'arrière de ce territoire, afin qu'ils y travaillent aux champs tout en constituant une milice territoriale qui maintient l'ordre. Les paysans, qui ont la *Kommuna* bolchéviste en horreur pour avoir été soumis à ce régime, se montrent très attachés à Balakhovitch et parcourent de grandes distances pour lui apporter des vivres et du fourrage.

Il existe une bonne camaraderie dans cette armée de volontaires. Balakhovitch appelle ses soldats *sinki* (petits garçons) et eux l'appellent *batko* (petit-père). Chacun peut lui soumettre ses plaintes, mais celui qui, après enquête, est reconnu avoir menti est sévèrement puni. Les auteurs de pillage ou d'autres désordres sont également punis sans merci. Tous, Russes, Polonais et Juifs s'accordent à reconnaître

l'ordre et la bonne conduite que le général fait régner. De plus, pour éviter de s'aliéner ceux de ses ennemis qui sont sous l'empire de la terreur qu'inspire le régime bolchéviste, il interdit toute exécution d'un prisonnier qui n'est pas pris les armes à la main.

Le territoire que Balakhovitch réclame pour le constituer en Etat républicain blanc-russe, s'étend de Hetchitza à Mozyr et de Grodno à Smolensk. Ce territoire est peuplé d'environ 16 millions d'habitants, dont 10 millions de Blancs Russiens, un million de Polonais, 2 millions de Juifs, un million de Grande-Russes, et 2 millions d'autres nationalités.

L'entreprise de Balakhovitch a eu des commencements modestes; elle a une tâche énorme à remplir, étant entièrement privée de toute aide extérieure et ayant affaire à un ennemi puissant et bien pourvu d'armes. Le principal élément de succès de l'armée de volontaires est l'esprit de fraternité et de liberté qui règne dans ses rangs.

IRLANDE

Une tuerie à Dublin.

La police a entouré dimanche le terrain de sports athlétiques et a procédé à des fouilles sur un grand nombre de spectateurs; elle a saisi de nombreux revolvers.

Les Sinn-feiners ont tiré sur les agents de police et ceux-ci ripostèrent. La fusillade a fait 10 tués et 65 blessés, dont 11 sont grièvement atteints.

Condamnation.

Le colonel Malone, membre du Parlement, a été condamné à six mois de prison pour discours séditeux.

Le colonel Malone était accusé d'avoir, le 7 novembre, au cours d'une réunion à l'Albert Hall, à Londres, prononcé un discours séditeux dans lequel il disait notamment qu'il fallait pendre lord Curzon et d'autres personnalités politiques.

Au cours des débats, l'avocat de la couronne a déclaré qu'une perquisition au domicile de l'accusé avait amené la découverte de pistolets automatiques et de tracts préconisant l'organisation d'une armée rouge et exposant les moyens à employer.

L'accusé dit que son discours n'était que rhétorique et qu'il n'avait nullement l'intention de mettre ses paroles à exécution.

Sur ce premier chef d'accusation, le colonel Malone a été condamné à six mois d'emprisonnement. Sur le second chef, à savoir le danger que l'accusé représente pour la sûreté de l'Etat, il a dû payer une caution de 2000 l. st. et prendre l'engagement de changer de conduite.

La famine en Chine.

On mande de Pékin au *Times* que jamais plus effroyable calamité ne s'est abattue sur la Chine. Dans quatre des dix-huit provinces, la population est littéralement condamnée à la mort par la faim. Jusqu'ici, ce sont les pauvres gens qui sont les victimes de la disette; mais tous y passeront d'ici quelques semaines lorsque les provisions qui restent encore seront épuisées. Déjà les gens se nourrissent de paille, de mauvaises herbes, de racines. Les enfants sont vendus à qui veut s'en charger. Le choléra fauche les malheureux insuffisamment nourris. Les suicides se multiplient, tantôt d'individus isolés, tantôt de familles entières. Une petite minorité de gens pourvus de quelques ressources ou plus entreprenants ont émigré à temps. Les autres attendent leur sort. On ne constate point de désordres; les malheureux sont résignés. Le correspondant ayant demandé à un homme qui venait de mettre des vêtements en

gage pour avoir de quoi manger, ce qu'il ferait quand son dollar serait épuisé, l'autre répondit en riant: « Mourir! bien sûr. » Et à la question si le gouvernement ne secourait pas les affamés, le malheureux fut fort amusé; autant lui demander si la lune viendrait à son secours; le gouvernement, c'est le percepteur de taxes et le chercheur de chicanes qui ne vous lâche que moyennant patte graissée.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Au tirage des primes de l'emprunt de l'Hôpital cantonal qui a eu lieu le 15 novembre, le gros lot de 18 000 fr. est échu à l'obligation 3507 N° 86.

La prime de 2500 fr. est échue l'obligation 7565 n° 25. Celle de 500 fr. est échue à l'obligation 7565 N° 21.

GRUYÈRE

Mort tragique de l'aviateur gruyérien Léon Progin.



Comme une trainée de poudre, la terrible nouvelle se répandit en ville, dimanche après midi, au grand effroi de toute la population: « Léon Progin vient de faire une chute mortelle. »

On le savait au meeting de Tavel, notre sympathique aviateur gruyérien. Le temps froid et le brouillard empêchèrent tout ne nous laissant pas sans savoir et nous transportaient en pensée vers celui qui nous était cher.

Hélas! la fatalité a été de la partie. Deux meetings d'aviation, l'un à Fribourg, au Schœnberg, et l'autre à Tavel, avaient été organisés pour dimanche après midi. Deux aviateurs fribourgeois devaient se produire: l'aviateur Johner, un enfant de Chiètres, qui vient de conquérir son diplôme de pilote, et notre regretté Léon Progin, sergent pilote de la station militaire de Thoune. Léon Progin avait accepté de venir, à titre privé, voler à Tavel, de concert avec son camarade Cartier, de la Société *Ad Astra*. Ce meeting de la Société de cavalerie et la Société de Tavel. L'aviateur Johner était venu à Fribourg avec le chef-pilote de l'école

Aéro de Lausanne, Nappes, pour voler au Schœnberg. Entre onze heures et demie et midi, les aviateurs arrivèrent par la voie des airs et firent, malgré la brume et la bise, d'audacieuses randonnées au-dessus de Fribourg. Ce fut un sujet d'émerveillement de voir Progin risquer dans l'immensité du ciel, au-dessus de la ville, ces fantaisies pironnantes qui fainaient de lui un virtuose

Léon Progin était né à Yverdon le 1886. Il s'était occupé de ses jeunes années aux sports. Il fut aviateur. Il fut Aéro de Lausanne et d'aviation militaire de 1917, il obtint son brevet de pilote

de l'air. Aussi, l'après-midi, les curieux se pressèrent dans les deux champs d'aviation. Au moment où la foule se pressait, Nappes et Johner, qui étaient en catastrophe, jetaient la stupeur. Léon Progin venait de tomber. L'affreux malheur arriva des fermes de M... voisinage desquelles s'élevaient des hangars que bordait le chemin de Fribourg. La fête d'aviation venait sous de la maigreur du champ du meeting était considérable. On se trouvait Mme... du pilote, héros de... avait accompagné son... L'aviateur Progin in... s'élevait dans les... allures légères et sûres... Il décrivit dans l'es... gracieuses et fantais... et vrilles, descendant... verticalement. La foule... gard, haletante, ees pr... tations. Mais tout à coup, da... fantastique, l'aviateur se... sol avec la rapidité de... et à un tour de force... les autres et l'on guett... l'aviateur se redresserait... l'espace. Hélas! C'est... s'abîmer, dans un... que suivit un silence d... La foule se précipita... le malheureux avia... son appareil déformé. La jeune femme de l'... fut la première sur les... Progin n'était plus. Il... l'immobilité de la mort... sur le sol, il avait eu l... la mâchoire enfoncée e... il n'était point pourta... ferma ses yeux grands... jeta sur lui une couv... des mains amies eurent... nombreux lieux la mal... M. le préfet Poffet e... Blanchard firent recal... silencieusement, s'écarta... docteur Chassot, accom... sur les lieux, put proc... constatations légales. La... instantanée. Il fallait deux heu... pour dégager le corps, ... étaient prises sous le... précaution, on scia le... appareil et l'on souleva... était 4 heures et quar... de pilotage fut tiré... mas de bois et de fer o... On le déposa sur un... l'emmena jusqu'à l'hô... où il fut aussitôt mis... chanoine Schœnberg... aîné prières. La cause de la cata... Selon toutes présom... gneur aviateur est de... du sol avant d'exécut... qui devait relever son... faire prendre du cham... sage. L'espace lui a m... Les aviateurs Can... l'attribuent à un état... l'aviateur plutôt qu'à... de l'appareil. Léon Progin était... Yverdon et était né à... 1886. Il s'était occupé... adonné aux sports. Il fut... un aviateur. Il fut Aéro... de Lausanne et d'aviation... militaire de 1917, il obtint... son brevet de pilote m...

avoir de quoi manger, ce
 tant quand son dollar serait
 autre répondit en riant :
 « bien sûr. » Et à la question
 vernement ne secourait pas
 le malheureux fut fort
 tant lui demander si la lune
 à son secours ; le gouverne-
 et le percepteur de taxes et
 ur de chicanes qui ne vont
 moyennant paille graissée.

ON DE FRIBOURG

le financier. — Au tirage
 s de l'emprunt de l'Hôpital
 qui a eu lieu le 15 novembre,
 t de 18 000 fr. est échue à
 n 3507 N° 86.
 de 2500 fr. est échue l'o-
 7565 N° 25.
 e 500 fr. est échue à l'obli-
 35 N° 21.

GRUYÈRE

ort tragique
 de
 teur gruyérien
 éon Progin.



une traînée de poudre, la
 nouvelle se répandit en ville,
 après midi, au grand effroi
 la population : « Léon Pro-
 le faire une chute mortelle. »

Le meeting de Tavel,
 pathique aviateur gruyérien,
 ps froid et le brouillard sur-
 pus laissaient pas sans notes
 nous était cher.

la fatalité a été de la partie.
 meetings d'aviation, l'un à
 au Schönberg, et l'autre à
 aient été organisés pour dis-
 après midi. Deux aviateurs
 s devaient se produire : l'a-
 Johner, un enfant de Châtres,
 de conquérir son diplôme de
 notre regretté Léon Progin.

Le pilote de la station militaire
 e. Léon Progin avait accepté
 à titre privé, voler à Tavel,
 t avec son camarade Cartier,
 titié *Ad Astra*. Ce meeting
 organisé à Menziwil, par la
 cavalerie et la Société de tir de
 aviateur Johner était venu à
 avec le chef-pilote de l'école
 ausanne, Nappes, pour voler

ne heures et demie et midi,
 urs arrivèrent par la voie des
 ent, malgré la brume et les
 adacieuses randonnées au-
 Fribourg. Ce fut un enjeu
 lement de voir Progin rier
 l'immensité du ciel, au-des-
 ville, ces fantastiques pirou-
 mainaient de lui un virtuose

l'air. Aussi, l'après-midi, est-ce par
 milliers que les curieux se portèrent
 vers les deux champs d'aviation.

An moment où la foule applaudis-
 sait Nappes et Johner, une terrible
 catastrophe jetait la stupeur parmi les
 spectateurs du meeting de Tavel. Léon
 Progin venait de tomber et de se tuer.

L'affreux malheur s'était produit
 près des fermes de Menziwil, dans le
 voisinage desquelles s'étend un terrain
 marécageux que borde la route de Ta-
 vel à Fribourg.

La fête d'aviation venait de s'ouvrir
 sous de la musique de Tavel. Le
 champ du meeting était pavé. La
 foule était considérable. Dans l'assis-
 sance se trouvait Mme Progin, la fem-
 me du pilote, héros du meeting, qui
 avait accompagné son mari.

L'aviateur Progin inaugura les vols
 en s'élevant dans les airs de cette
 allure légère et sûre qui lui était pro-
 pre. Il décrivit dans l'espace des figu-
 res gracieuses et fantastiques, boucles
 et vrilles, descendant puis remontant
 verticalement. La foule suivait du re-
 gard, haletante, ces prodigieuses évo-
 lutions.

Mais tout à coup, dans une descente
 fantastique, l'avion se rapprocha du
 sol avec la rapidité de la flèche. On
 crut à un tour de force plus hardi que
 les autres et l'on guetta la seconde où
 l'avion se redresserait pour reprendre
 l'espace. Hélas ! C'est à terre qu'il
 vint s'abîmer, dans un sourd fracas
 que suivit un silence de mort.

La foule se précipita vers l'endroit
 où le malheureux aviateur gisait sous
 son appareil déformé.

La jeune femme de l'infortuné pilote
 fut la première sur les lieux. Elle ap-
 pela à grands cris son mari. Hélas !
 Progin n'était plus. Il était figé dans
 l'immobilité de la mort. En s'abîmant
 sur le sol, il avait eu la nuque brisée,
 la mâchoire enfoncée et les os rompus.
 Il n'était point pourtant défiguré. On
 ferma ses yeux grands ouverts et l'on
 jeta sur lui une couverture, après que
 des mains amies eurent arraché de ces
 nombreux lieux la malheureuse veuve.

M. le préfet Poffet et M. le syndic
 Blanchard firent reculer la foule qui,
 silencieuse, s'écarta docilement. M. le
 docteur Chasot, accouru des premiers
 sur les lieux, put procéder aux constata-
 tions légales. La mort avait été
 instantanée.

Il fallut deux heures à peu près
 pour dégager le corps, dont les jambes
 étaient prises sous le moteur. Avec
 précaution, on scia le fuselage de l'a-
 pareil et l'on souleva le moteur ; il
 était à quatre heures et quart quand le ca-
 dre du pilote fut tiré de dessous l'a-
 masse de bois et de fer où il était enseveli.
 On le déposa sur une civière, dans
 un linceul, puis sur une voiture, qui
 l'emmena jusqu'à l'hôpital de Tavel,
 où il fut aussitôt mis en bière. M. le
 chanoine Schœnberger recita les der-
 nières prières.

La cause de la catastrophe ?
 Selon toutes présomptions, le verti-
 gineux aviateur est descendu trop près
 du sol avant d'exécuter la manœuvre
 qui devait relever son appareil et lui
 faire prendre du champ pour l'atterris-
 sage. L'espace lui a manqué.

Les aviateurs Cartier et Nappes
 attribuent à un étourdissement de
 l'aviateur plutôt qu'à une défectuosité
 de l'appareil.

Léon Progin était originaire de
 Vaulruz et était né à Bulle, le 19 mai
 1886. Il s'était occupé d'agriculture
 dans ses jeunes années, puis s'était
 adonné aux sports. La guerre en fit
 un aviateur. Il fut élève de l'école
Adro de Lausanne et de la Station
 d'aviation militaire de Dubendorf. En
 août 1917, il obtint son brevet d'avia-
 teur civil et, au printemps de 1918,
 son brevet de pilote militaire. En au-

tomne de cette même année, il était
 nommé chef de la place d'aviation de
 Thounne, avec la charge de recevoir et
 d'essayer les appareils militaires sor-
 tant de fabrique. Le 12 septembre
 1919, il établit le record suisse de
 l'altitude avec un biplan Hæfeli, qu'il
 emporta jusqu'à 7200 mètres. Quel-
 ques jours après, en octobre, il gagna
 le record suisse de l'altitude sans pas-
 sager, en s'élevant jusqu'à 8200 mè-
 tres.

Depuis lors, Progin effectua de
 nombreux vols et donna notamment à
 sa patrie fribourgeoise et gruyérienne
 maintes marques de son attachement.
 On se souvient de ses randonnées en
 Gruyère lors de l'élection de M. le
 conseiller fédéral Mury. Lundi dernier,
 Progin était allé survoler Genève à
 l'occasion de l'assemblée de la Société
 des Nations ; au retour, il vint saluer
 du haut des airs sa famille et ses con-
 citoyens bullois.

Léon Progin avait épousé, il y a
 deux ans, une charmante Fribourgeoise
 et c'était un ménage très heureux.

L'aviateur que nous pleurons était
 le meilleur des camarades. Charmant
 garçon, d'une très grande simplicité
 et modeste à l'excès, il était adoré de
 ses camarades.

Très consciencieux, il avait une
 haute idée du rôle de l'aviation, et ne
 songea jamais à tirer vanité de ses
 prouesses. Aussi était-il hautement
 apprécié.

L'aviation suisse perd en M. Progin
 un de ses gloires et notre Gruyère un
 fils qui lui faisait honneur.

La dépouille mortelle de M. Léon
 Progin a été amenée hier après midi,
 dans la maison paternelle, au Russalet.
 Les funérailles auront lieu à Bulle,
 mercredi matin, à 10 heures.

Aux parents atteints si cruellement
 par ce deuil prématuré vont toutes
 nos sympathies et l'expression de nos
 respectueuses condoléances.

**Ensevelissement du Ser-
 gent-aviateur Progin.** — Sur
 la demande de l'Autorité communale
 de Bulle, l'ensevelissement du Sergent-
 Aviateur, Monsieur Léon Progin, aura
 lieu à Bulle.

La Commune de Bulle sera repré-
 sentée par le Conseil communal, le
 Corps de Musique et les différentes
 Sociétés locales.

Cercle des Arts et Métiers.
 — L'assemblée générale des membres
 et porteurs de parts du Cercle des
 Arts et Métiers de Bulle, comptait,
 dimanche dernier, une assez forte par-
 ticipation.

Après un exposé clair et succinct
 de la situation politique et économi-
 que du Cercle, fait par M. Arthur
 Gretener, président, il a été procédé
 à l'approbation des comptes. L'asem-
 blée a enregistré avec reconnaissance
 un don de 11.500 fr. de M. Vincent
 Kolly, en faveur du Cercle des Arts et
 Métiers. Elle lui a voté de chaleureux
 remerciements.

Puis elle a procédé au renouvelle-
 ment de la Commission administrative
 qui a été réélue presque au complet.
 De nombreux candidats ont été ac-
 clamés membres du Cercle.

Tenant compte des difficultés de
 l'heure présente, elle a décidé encore
 une fois de faire abstraction du ban-
 quet des Rois.

Concert. — Nous avons eu l'oc-
 casion d'assister, dimanche soir, au
 concert donné à l'Hôtel de Ville par
 le Corps de Musique de la localité.

Les productions soignées enlevaient
 les applaudissements d'un auditoire
 nombreux et attentif. Nous avons pu
 remarquer et goûter surtout la séré-
 nade de *Schubert*, ainsi que la fantaisie
 sur *Hérodiade* de *Massenet*, exécutées

avec la maîtrise et l'expression que
 réclament de si belles œuvres.

Après cette partie, purement musi-
 cale, nous eûmes l'occasion d'appré-
 cier une comédie, assez originale, in-
 titulée *Le Chauffeur*. Bref, il n'est pas
 besoin de dire, qu'à l'instar des pro-
 ductions précédentes, celle-ci reçut des
 applaudissements unanimes et bien
 mérités.

Nous pouvons féliciter sans restric-
 tion notre Corps de Musique et nous
 dire que, vu son travail, le fini de ses
 productions, son but, tant moral que
 désintéressé, il mérite tous nos égards
 et notre appui.

FAITS DIVERS

La dent des bêtes sauvages.

20.278 personnes ont péri, l'an der-
 nier, aux Indes, de la morsure d'un
 serpent ; 1162 personnes ont été tuées
 par des tigres ; 469, par des léopards ;
 294, par des loups ; 201, par des san-
 gliers ; 185, par des crocodiles ; 118,
 par des ours ; 60 par des éléphants et
 33, par des hyènes.

On a tiré 58 416 serpents, 1518 ti-
 gres, 5432 léopards, 2485 ours et 1941
 loups.

Un pur-sang bat une 30 HP.

Un match original s'est disputé aux
 environs de Paris, sur une distance de
 500 mètres. Le cheval *Abbayi*, une
 superbe bête montée par le D^r Koox,
 directeur à Paris de la *Morning Post*,
 avait à lutter contre M. Damblanc,
 ingénieur, pilotant une voiture sport
 de 30 HP. Le départ avait lieu arrêté
 pour la voiture et avec un lancé d'une
 cinquantaine de mètres pour le cheval.

Dès le départ, le cheval bondit et,
 dans un démarrage foudroyant, prit
 plusieurs longueurs à l'automobile. A
 250 mètres, l'auto était toujours der-
 rière lui, et son conducteur devait faire
 tous ses efforts pour regagner peu à
 peu le terrain perdu. La ligne des 500
 mètres fut passée et *Abbayi* était tou-
 jours en tête et gagna le match.

A 534 mètres exactement, Damblanc
 et sa voiture passaient en tête, quel-
 ques mètres trop tard pour enlever la
 victoire. Les 100 premiers mètres de
 la course avaient été courus par le
 cheval à près de 70 km. à l'heure !

Cette intéressante épreuve a été
 officiellement contrôlée.

Madame Marie-Louise PROGIN-
 MONNERAT, à Thounne ;
 Madame et Monsieur J. GUILLET-
 PROGIN, colonel, à Bulle ;
 Madame et Monsieur GABAZ-MON-
 NERAT et famille, à Payerne ;
 Mesdemoiselles MONNERAT, à Ber-
 ne et à Lausanne ;
 les familles MORET, TERCIER,
 GLASSON, DUPASQUIER, GUILLET
 et les autres familles alliées ont l'im-
 mense douleur de faire part à leurs
 parents, amis et connaissances de la
 perte irréparable de leur très cher et
 regretté époux, fils, beau-fils, beau-
 frère, neveu et cousin.

Monsieur Léon PROGIN
 sergent aviateur
 décédé à Tavel, le 21 novembre, à
 l'âge de 34 ans, par suite d'accident
 d'aviation.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le
 mercredi 24 novembre, à 10 heures
 du matin.
 Domicile mortuaire : le Russalet,
 Bulle.

R. I. P.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire-
 part.

Les Sociétés
 des Artilleurs,
 de la Cavalerie,
 des Sous-officiers
 convoquent tous leurs membres à assister à
 l'ensevelissement de leur camarade

Léon PROGIN
 sergent-pilote.
 Rassemblement : Mercredi matin, 9 heu-
 res 1/4 précises, Café Moderne.
 Tenue militaire.
 Tous les soldats qui désirent assister en
 tenue à l'enterrement sont priés de se join-
 dre à ces sociétés.

On a oublié, vendredi der-
 nier, en gare de Bulle O. E. G.
un manchon
 opposum brun foncé.
 Prière à la personne qui en a
 pris soin d'en aviser Publicitas
 S. A., Bulle, contre récompense.

Jeune homme
 sérieux, désirerait entrer comme
apprenti
 dans une laiterie.
 S'adresser à Publicitas S.
 A., Bulle.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
CASSÉE
 à L'Aigle-Noir
RIAZ
 Invitation cordiale.
 Le tancier : BARRAS Séraphin.

Pour cause de décès, le sous-
 signé
offre à vendre
son établissement
 qu'il possède à PRINGY, avec 3
 poses de terre attenant au bâti-
 ment.
 Entrée à convenir.
Benoit ESSEIVA
PRINGY

Jeune fille
 volontaire est demandée dans
 bonne famille de 3 personnes.
 Bonne occasion d'apprendre l'alle-
 mand. Vie de famille assurée.
 S'adresser à Madame Hug,
 Waffanplatzstr. 165, Soleure.

ON DEMANDE
 une jeune fille ou femme d'un
 certain âge pour faire le ménage
 et garder deux enfants. Bon gage.
 S'adresser à Publicitas S.
 A., Bulle.

Mises de bois.
 Le lundi 13 décembre
 1920, la Commune de Mau-
 les vendra en mises publiques en-
 viron 170 m³ de bois préparé
 en billons et carrons, dans
 la forêt des Troncs et La Signa-
 laz, environ 100 stères de bois
 de sapin et un certain nom-
 bre de tas de uœuds.
 Rendez vous des mises à la
 scierie communale à 9 h.
 du matin.

A vendre
 deux bons calorifères peu
 usagés.
 S'adresser à Publicitas S. A.
 Bulle, sous C. G. 3.

Bonne cuisinière
 capable cherche place à Bulle.
 S'adresser par écrit à Publi-
 citas S. A., Bulle, sous P3271B.

Le meilleur et le plus salubre des succédanés du café est, de nos jours, sans contredit le Café de malt Kneipp de Kathreiner.
Employé comme addition, voici le meilleur mélange:
3/4 Kathreiner
1/4 Café véritable.
Exiger expressément « Kneipp de Kathreiner » et refuser les imitations de qualité inférieure et les produits moulus.

MACHINES A COUDRE

Reçu un magnifique choix des meilleurs systèmes avec nouveaux meubles pratiques.

Machine américaine avec moteur électrique.
Nouveaux prix réduits.

Toujours le mieux outillé pour réparations. Tous accessoires en magasin.

Jos. GREMAUD, mécanicien. BULLE.

Nouvelle et importante BAISSE sur toutes les chaussures

à la Société coop. de consommation
„La Prévoyance“, Bulle.
Grandrue 26.

Mises publiques.

Les soussignés exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, le 29 novembre prochain, dès 14 heures, à l'Hôtel de Jaman, local privé, leurs parts d'immeubles en prés et pâturages qu'ils possèdent en co-propriété au territoire de la commune de Montbovon, soit Cuvignettaz, Cuvigne Derrey et Motélons d'Amont, désignés spécialement dans un extrait de cadastre qui sera produit et à disposition des amateurs.

Pour renseignements, s'adresser à Comba Robert, conseiller communal.
MONTBOVON, le 16 novembre 1920.

COMBA Firmin, ff. Théodore.
COMBA Angèle.

CH. PETITPIERRE

Alimentation générale.

BULLE. — Romont. — Châtel-St-Denis. — La Roche-Farvagny. — Semsales.

Dès ce jour, chaque consommateur bénéficiera sur ses achats d'un

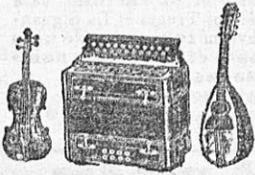
escompte de 5 %

La ristourne sera distribuée à fin avril et fin octobre de chaque année.

INSTRUMENTS de MUSIQUE

Joseph SCHRANER, Fribourg.

— Grand'Rue, 142. —



Accordéons - Violons
Mandolines.
Guitares - Oithares.
Cordes et accessoires.
Réparations soignées
de tous genres d'instruments.

Voyageur à la commission

pour Tissus de Dames et Messieurs est demandé pour la Gruyère, la Veveysse et la Glâne.

Forte provision à personne sérieuse.
Faire offres sous P 3282 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Nouveauté ! Attention ! CAFETIERS Attention !

La Maison CHARRIÈRE & Co, à BULLE, met en vente à titre de réclame, à prix extrêmement avantageux

12 superbes gramophones automatiques

à double résonance, convenant spécialement pour Cafés et salles de danse. — Rapport mensuel 40 à 80 francs
Occasion à enlever de suite. Sur désir, facilité de paiement.
Visitez nos magasins de préférence le jeudi et le samedi.

CHAUSSURES

Une nouvelle et grande affaire consistant en un immense lot de chaussures vient d'être traitée dans des conditions vraiment extraordinaires.

Jusqu'à l'épuisement du stock il sera expédié franco, contre remboursement, aux prix ci bas :

- un lot pour hommes, fabrication suisse, tout cuir, double semelle, la paire Fr. 23.—
- 300 paires pour hommes, avec bouts, double semelle, qualité extra, la paire, Fr. 25.—
- 250 paires pour garçons, double semelle, avec bouts, joli article pour le dimanche, Nos 36, 37, 38, 39, la paire, Fr. 19.50.
- 200 paires pour garçons, double semelle, ferrés, solidité garantie et sans doublure, Nos 36, 37, 38, 39, la paire, Fr. 23.50.
- 150 paires pour femmes, en cuir ciré, sans bout, spécialement pour la campagne, Du 36 au 42, la paire, Fr. 18.50.
- 200 paires pour fillettes et garçons, article solide pour jour et dimanche, Du 30 au 35, la paire, Fr. 13.50.
- Les mêmes dans la série du 26 au 29, Fr. 11.50.

Vente de confiance. Tout article ne répondant pas à l'annonce sera échangé ou repris au prix indiqué. La maison a toujours en magasin un grand choix en chaussures de campagne, socques, chaussures de luxe et de sport, qui seront envoyées franco à choix sur demande.

Gros et Détail.

Maison P. LOB, Aigle.

Maison fondée en 1886. — Téléphone 114.

Je suis acheteur de
 chevaux
pour
la boucherie

abattus ou non.
Ch. BAUDÈRE
marchand de chevaux
Hôtel de l'Écu, BULLE.

Pour cause de fin de bail, on offre à vendre 9 à 10 mille pieds de

foin et regain

1^{re} qualité, on l'on prendrait en hivernage 7 ou 8 pièces de bétail, bons soins assurés.

A la même adresse, à vendre une forte pouliche de 8 mois.

S'adresser à Publicitas S.A., Bulle, sous P 3228 B.

VENTE DE BOIS

La commune de Le Pâquier expose en vente, par voie de soumission, environ 230 m³ billons, beau bois de commerce, et 20 m³ de charpente préparés dans sa forêt de Sauniaux. Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au forestier. Les soumissions écrites seront déposées chez M. le Syndic pour le lundi soir 29 oct., à 7 1/2 h. L'ouverture des dites aura lieu à la même heure au bureau communal en présence des intéressés qui désireront y assister.
Le Pâquier, le 16 novemb. 1920.
Le Conseil communal.

Le soussigné continue le métier de
boucher-charcutier.
Se rend à domicile.
François GENDRE,
maison Pinaton, Vuadens.

A VENDRE 4 porcs

de 3 mois, à choix sur 10, chez PITTET Félix, VILLARVOLARD.

Location de domaines.

Le soussigné expose en location par voie de soumission, pour le terme de 3 ou 6 ans, les deux domaines qu'il possède à Hauteville. Le premier d'une contenance totale de 22 poses dont environ 14 de toute première qualité, situé au bord de la route cantonale.

Le second d'une contenance d'environ 8 poses d'excellent terrain, très bien situé, à 6 minutes de l'autre.

Les soumissions seront reçues pour le tout ou pour les deux domaines séparément jusqu'au 10 décembre.

Pour voir les domaines, s'adresser au propriétaire qui sera à la disposition des amateurs le lundi 29 novembre, dès 2 heures après midi.

J. MAGNIN, négt., Hauteville.

A VENDRE

Domaines de toutes conteneances, maisons d'habitation séleries, montagnes boisées, grandes maisons avec beaux magnats bien situés, terrains à bâtir, maisons avec entreprise de gypserie et peinture en bâtiments, cafés, etc., dans la ville de Bulle et les communes de Broc, Gruyères, La Tour-de-Trême, Le Pâquier, La Roche, Le Bry.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'affaires C. DUVANEL, à Bulle.

Mises de bois

Mercredi 24 oct., la commune de Le Pâquier exposera en vente en mises publiques, dans sa forêt de Sauniaux, environ 50 stères sapin, un certain nombre de tas de branches et débris, quelques lots de lattes et troncs, ainsi que quelques billons. Rendez-vous des miseurs à 13 heures, à l'entrée de la forêt.
Le Pâquier, le 16 novemb. 1920.
Le Conseil communal.

Occasion exceptionnelle !

A vendre
4 superbes pianos

à l'état de neuf, à prix très avantageux.

Maison CHARRIÈRE & Co
Instruments de musique,
BULLE.

Visitez nos magasins de préférence les jeudi et samedi.

A vendre 2 porcs

de 6 mois, chez
Paul Dupasquier,
Le Pâquier.

A louer ferme ou café-restaurant

pour le 23 avril 1921
avec 30 journaux de terre. Electricité. Téléphone 62. dans la maison.

Pour traiter, s'adresser au propriétaire, Vénuste Donzé, Cernaux Vesail (Jura Bernois).

Personne

de confiance, d'un certain âge, est demandée pour faire un ménage de trois enfants.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre 5 porcs

de 3 mois, chez Louis Morand, la Rossenaz, Le Pâquier.

Jeune homme cherche place dans fromagerie comme

apprenti.

Ecrire à Ph. André, Givriaux/Nyon.

A VENDRE 2 porcs

un de 6 mois, l'autre de 4 1/2 mois, chez Bussard frères, Pringy.

Bibliothèque cantonale
39^{me} Année. — N^o
ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.
Etranger . . . 6 mois > 2
 . . . 1 an > 9
 . . . 6 mois > 5
 payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

Au Grand C
Session de Nov
Séance de vendredi
Crédits acco
Une allocation de 11
Cordée pour subveni
Corps de sûreté ;
48.000 fr. sont acco
de deux pâturages sur
la commune de Cernia
Un fonds de prévoy
tr. au minimum sera
régulariser les recettes
forêts.
MM. Remy et Com
les prix excessifs des l
mage menaçant de l'in
M. Gustave Dup
projet qui rendra in
services aux commune
Une revision de ce
tions de notre loi fice
par MM. Torche, Kel
ret et Paul Joye.
Pétition

Les employés des
triels demandent au G
les mettre sur le mém
traitements, que les fo
l'Etat.
M. Berisoyl, au no
sion des pétitions,
Grand Conseil n'est
C'est le Conseil d'adm
le soin de fixer ces t
Entreprises électrique
n'ont pas de contrats
des contrats personne
Après explication,
décide de ne pas s'o
affaire et de la laisser
des autorités compét
Les membres de l'a
retraite du corps en
dent le doublement de
requête est jugée fon
patés.
Le Conseil d'Etat c
blème et fera des pro
M. Paul Morard r
requête à la bienveill
nement.
M. Bovet examine
de l'Union cantonale
tiers, qui sollicite un
de la construction de
tionnées. La commis
ne connaît pas encor
définitif du gouverne
Elle formule certain
range à l'idée de ren
au Conseil d'Etat.
Prendent la parole
tion : M. Comte, qui
rème de la construct
la pétition ; MM. Lé
Zurkinden et Dupra
chaudemment la cause
maîtres d'état ; M